



Compétences qui peuvent être acquises dans le cadre de l'EPJ parmi le socle commun des compétences :

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
5. La culture humaniste
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'autonomie et l'esprit d'initiative





1 La maîtrise de la langue française

- Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...);
- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché ;
- prendre la parole en public ;
- prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue ;
- adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).





4 La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

- Une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs ;
- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- créer, produire, traiter exploiter des données ;
- communiquer, échanger.





5 La culture humaniste

- Etre capable de lire et utiliser les différents langages en particulier les images (différents types de textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques, représentations d'œuvres d'art, photographies, images de synthèse) ;
- être capable de mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.





6 Les compétences sociales et civiques

- La conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ;
- communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;
- les règles fondamentales de la vie démocratique (...) en particulier par l'élection des délégués ;
- les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :
- savoir distinguer un rationnel d'un argument d'autorité ;
- être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ;
- savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affectivité, de l'influence de préjugés, de stéréotypes).





7 L'autonomie et l'esprit d'initiative

- S'appuyer sur des méthodes de travail (...)
- être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir :
- identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution ;
- rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser ;
- conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre ;
- motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs
- mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ;
- savoir s'auto-évaluer ;





- définir une démarche adaptée au projet ;
- trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes ressources ;
- prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence ;
- prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ;
- déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.

